

Genève, le 4-5 décembre 2023

DÉCISIONS PRISES LORS DE LA 29^{ème} RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PARTENARIAT RBM TENUE LE 4-5 DÉCEMBRE 2023

RBM/B29/2023/DP01 – Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme adopte le rectificatif à la troisième version revue de l'ordre du jour provisoire tel qu'il a été diffusé le 3 décembre 2023.

RBM/B29/2023/DP02 – Procès-verbal de la 28^e réunion du Conseil d'administration

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve le procès-verbal de la 28^e réunion du Conseil d'administration et charge le Secrétariat de sa finalisation et de sa publication..

RBM/B29/2023/DP03 – Fonction des Comités de partenaires et des Groupes de travail

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme demande au Secrétariat de RBM, en consultation avec les Comités de partenaires et les Groupes de travail, de :

- a) revoir la fonction des Comités de partenaires et des Groupes de travail, notamment en identifiant les éventuels synergies, complémentarités, chevauchements et/ou doublons de leurs activités conformément au plan stratégique et proposer au Conseil d'administration lors de sa réunion de mai 2024 toute amélioration nécessaire de leurs Mandats et de la manière dont ils coordonnent les activités et travaillent ensemble ; et
- b) s'assurer que leurs travaux s'adaptent aux groupes constitutifs transversaux représentés au Conseil d'administration.

RBM/B29/2023/DP04 – Nomination du coprésident du CRSPC

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve la nomination de madame Hana Bilak au poste de coprésident du CRSPC pour un mandat de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2024.

Document RBM/B29/2023/DP05 – Comité de mobilisation des ressources

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve la création d'un Comité de mobilisation des ressources du Conseil d'administration de RBM, les Termes de références le concernant seront présentés au Conseil d'administration par point de décision électronique au début de l'année 2024.

Vu le besoin urgent d'impliquer ce Comité du Conseil d'administration dans les activités de mobilisation des ressources actuellement en cours et dans l'élaboration d'un Plan de mobilisation des ressources du Secrétariat (à présenter au Conseil d'administration en mai 2024), le Conseil d'administration tâchera de former ce Comité avec des membres dotés des compétences en mobilisation des ressources nécessaires, suite à l'adoption des Termes de références au début de l'année 2024.

Document RBM/B29/2023/DP06 – Plan de mise en œuvre de la stratégie 2024-2025 et Cadre de performance

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme approuve provisoirement la proposition de Plan de mise en œuvre de la stratégie 2024-2025 et le Cadre de performance qui l'accompagne, dans l'attente de la création d'un Cadre de performance pour le Secrétariat qui sera présenté lors de la réunion du Conseil d'administration de mai 2024. Il charge par ailleurs le Secrétariat de mettre immédiatement en œuvre le plan et de fournir des mises à jour semestrielles au Conseil d'administration.

Document RBM/B29/2023/DP07 – Plan de travail et budget de 2024

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM contre le paludisme approuve les propositions de Plan de travail et de budget 2024 du Partenariat RBM pour un montant de 16 663 610 USD et charge le Secrétariat de procéder à sa mise en œuvre.

Document RBM/B29/2023/DP08 – Cadre de suivi et d'évaluation pour le Plan de travail et le budget 2024

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme demande au Secrétariat de présenter au Conseil d'administration lors de sa réunion de mai 2024 une version améliorée du Cadre de suivi et d'évaluation de 2024 permettant l'évaluation de la contribution du Secrétariat au Partenariat.

Document RBM/B29/2023/DP09 – Approche de mobilisation des ressources pour le Secrétariat de RBM

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme convient de :

Appuyer l'approche de mobilisation des ressources pour les opérations de RBM telles que partagées avec le Conseil d'administration, en encourageant les activités essentielles de levée de fonds prévues d'être lancées sur cette base, tandis qu'un Plan de mobilisation des ressources plus détaillé et à plus long terme est en cours de finalisation.

S'engager à soutenir les efforts visant à accroître et à diversifier les ressources rendant possibles les travaux essentiels du Partenariat de RBM.

Demander au directeur général, en consultation avec la Présidente du Conseil d'administration et en étroite collaboration avec le Comité du Conseil d'administration concerné, de présenter un Plan de mobilisation des ressources final pour approbation par le Conseil d'administration en mai 2024.

Document RBM/B29/2023/DP10 – Soutien aux groupes constitutifs du Conseil d'administration de RBM

Le conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme convient de :

a) demander à ce que les groupes constitutifs soient inclusifs, solides, bien organisés et gérés en toute transparence. Le Secrétariat contribuera à la coordination ou à la mise à disposition d'autres ressources pour les groupes constitutifs ayant besoin d'un tel soutien, en fonction des fonds disponibles ; et

b) exiger une évaluation en 2026 et tous les trois ans du fonctionnement du modèle des groupes constitutifs, notamment pour savoir si le niveau de représentation au Conseil d'administration et si les organisations soutenant les groupes constitutifs disposent des capacités et des ressources nécessaires pour remplir la fonction de soutien.

Demander au directeur général, en consultation avec les plateformes des groupes constitutifs, d'élaborer et de remettre aux groupes constitutifs et d'ici juin 2024 :

i. un document d'orientation pour présenter les attentes de la fonction de soutien des groupes constitutifs ;

ii. un document clarifiant l'affectation des responsabilités entre la fonction de soutien du Conseil d'administration au Secrétariat et le rôle des plateformes de soutien des groupes constitutifs ;

iii. des outils de planification pour s'assurer que les plateformes des groupes constitutifs sont informées à l'avance de la disponibilité des éléments du Conseil d'administration de RBM ;

iv. une présentation des membres des Comités de partenaires et des Groupes de travail par groupe constitutif qui sera partagée avec les plateformes des groupes constitutifs.

Document RBM/B29/2023/DP11 – POS des Groupes de travail

Le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme demande à ce que le directeur général dialogue avec les coordinateurs et les coprésidents des Groupes de travail pour mettre à jour l'ensemble des Termes de références connexes pour tous les Groupes de travail avant mai 2024, mois où se tiendra la réunion du Conseil d'administration (comme énoncé dans le document RBM/B29/2023/DP04). Sur approbation du directeur général, ceux-ci seront inclus en Annexes de la proposition de Procédures opérationnelles standard.

Le Conseil d'administration du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme prend note des Procédures opérationnelles standard pour les Groupes de travail telles qu'énoncées dans le document RBM/B29/2023/DP09 et demande à ce qu'elles soient de nouveau présentées au Conseil d'administration pour approbation après mise à jour des Termes de références ci-dessus.

Signature :



Mme Joy Phumaphi
Présidente du conseil
d'administration



Dr Marijke Wijnroks
Vice-présidente du Conseil
d'administration